

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES CONSIGNES SUIVANTES

1/ LA PREINSCRIPTION EN LIGNE DU CDG38

- La préinscription aux concours organisés par le centre de gestion de l'Isère, effectuée à partir de ce site internet, permet aux candidats de compléter (état civil,...) **puis d'imprimer leur dossier d'inscription et différents documents** (pièces à retourner, informations à conserver...).
- Les candidats sont ainsi dispensés de retirer sur place ou par voie postale un dossier d'inscription auprès du CDG38.
- **Toutefois ils doivent toujours retourner ou déposer le dossier imprimé au CDG38**, dûment complété et signé avec les documents requis. **A défaut d'adresser le dossier imprimé dans les délais, l'inscription n'est pas valable.** Aucun dossier n'est donc adressé au domicile du candidat suite à sa préinscription en ligne.

2/ COMMENT SE PREINSCRIRE EN LIGNE

Cette procédure peut prendre quelques minutes mais n'attendez pas le dernier jour pour vous préinscrire.

I – Considérations techniques

La préinscription nécessite de télécharger un fichier au **format PDF** (Portable Document Format) et d'utiliser Adobe Acrobat Reader. Vérifier que le logiciel gratuit (gratuciel) Adobe Acrobat Reader (version 4 minimum) est installé sur votre ordinateur. Dans le cas contraire, vous devez soit **installer Adobe Acrobat Reader** sur votre ordinateur : [Télécharger Adobe Acrobat Reader](#), soit **essayer** à partir d'un autre poste.

- Vérifiez que votre ordinateur autorise l'ouverture des fenêtres "pop up". A défaut, allez sur votre navigateur internet dans la rubrique : Outils, bloqueur de fenêtres "pop up", puis désactivez le blocage de ces dernières
- Toute réclamation à caractère technique liée au téléchargement du dossier d'inscription ne pourra être étudiée.
- **L'impression de la page écran du formulaire de saisie n'est pas recevable.** En effet seul le dossier d'inscription généré au format PDF et accessible uniquement après avoir validé et demandé l'impression est valable.

II – Consignes relatives à la préinscription

Les différentes étapes pour procéder à la préinscription sont les suivantes :

1. Prenez connaissance attentivement des consignes données, puis cochez la case afin de certifier de votre accord puis cliquez sur « Je poursuis »
2. Veuillez renseigner soigneusement tous les champs du formulaire
3. Cliquez sur « Je poursuis ma demande de préinscription »
4. Vérifiez les données de votre dossier de candidature
5. Cliquez sur « Je valide et j'imprime ma préinscription »
6. Patientez pendant la création de votre dossier d'inscription au format PDF
7. Imprimez le dossier d'inscription accompagné des différents documents (informations à conserver, pièces à retourner...). Vous pouvez aussi enregistrer le dossier d'inscription accompagné des différents documents sur votre disque dur pour l'imprimer plus tard

8. Complétez le dossier, joignez les pièces justificatives, signez à l'endroit indiqué et agrafez l'ensemble des pièces justificatives
9. Adressez votre dossier d'inscription exclusivement au Centre de Gestion de l'Isère, 416 rue des Universités – CS 500 97 38401 St Martin d'Hères cedex, avant la date de clôture des inscriptions, le cachet de la poste faisant foi.

III – Informations importantes

- Les champs annotés d'une astérisque (*) doivent obligatoirement être remplis.
- Il est rappelé que seul le dossier d'inscription généré au format PDF est valable. **Avant d'imprimer** ce dossier, enregistrez-le dans le disque dur de votre ordinateur ou sur une clé USB.
- Tout dossier dont le nom ne correspondra pas à celui enregistré lors de la demande en ligne sera rejeté.
- Modifications : Une fois le dossier d'inscription imprimé, si vous souhaitez modifier une information, vous pouvez directement le faire sur le dossier que vous avez imprimé (au stylo rouge).
- Si vous n'avez pas réussi à imprimer votre dossier, vous pouvez accéder à celui-ci en cliquant sur le bouton « MODIFIER ET RE-IMPRIMER VOTRE DOSSIER DE PRE-INSCRIPTION ».
- **En l'absence de dépôt ou d'envoi d'un dossier imprimé, votre inscription n'est pas prise en compte.**
- En cas de difficulté pour vous préinscrire sur notre site internet, ne perdez pas de temps et demandez un dossier d'inscription pendant la période de retrait soit :
 - par voie postale au Centre de Gestion de l'Isère, 416 rue des Universités – CS 50097 38401 St Martin d'Hères cedex, en joignant une enveloppe de format A4, affranchie pour un poids de 250 grammes, libellée à vos nom et adresse ;
 - directement à l'accueil de la Maison de l'Emploi Territorial au Centre de Gestion de l'Isère 416 rue des Universités 38400 St Martin d'Hères du lundi au jeudi de 08h30 à 12h30 et de 13h30, le vendredi jusqu'à 16h00.

Attention : vous devez impérativement respecter les dates de retrait et de dépôt des dossiers qui figurent sur notre calendrier.

Informatique et libertés : en application des dispositions de la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des données personnelles vous concernant qui peut être exercé sur simple demande au webmestre du Centre de Gestion de l'Isère.